

FT SALAF INVEST

Compartiment Invest Al Mouaddaf II

Rapport trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du compartiment

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Contact

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/07/2021, le compartiment « INVEST AL MOUADDAF II » du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » a acquis un portefeuille de 15.847 créances, ayant à cette date un capital restant dû de 749.984.241,47 MAD. Ces créances résultent de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc.

L'opération est caractérisée par une période de rechargement de trois ans, où les flux de capitaux collectés pendant chaque trimestre sont affectés à l'acquisition de nouvelles créances éligibles aux douzes premières dates de paiement trimestrielles.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/07/2021
Nombre de créances	15847
Encours des créances	749 984 241,47
Capital restant dû minimal (MAD)	10 001,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	382 586,51
↳ En % de l'encours à l'émission	0,051%
Capital restant dû moyen (MAD)	47 326,58
↳ En % de l'encours à l'émission	0,006%
Taux moyen pondéré	8,75%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	175%
Durée résiduelle minimale (années)	1,96
Durée résiduelle maximale (années)	9,83
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	6,02

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 750.000.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau ci-après.

Les titres émis ne commenceront à s'amortir qu'à partir de la première date de paiement suivant la fin de la période de rechargement. Ces titres s'amortiront alors au fur et à mesure de l'amortissement des créances cédées qui composeront l'actif du compartiment après la fin de la période de rechargement.

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt	Prime de risque	Maturité (***)
Obligations A	7 237	723 700 000,00	Taux révisable (*)	0,45%	11,75 ans
Obligations S	262	26 200 000,00	2,95% (**)	1,00%	11,75 ans
Parts	2	100 000,00	NA	NA	12,50 ans
Total	7 501	750 000 000,00			

(*) Le taux d'intérêt est fixé au début de chaque période d'intérêts, il est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque. Pour la première période, il est égal au taux de référence correspondant au nombre de jour exact de cette période.

(**) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêtée au 02/07/2021.

(***) Selon un scénario basé sur un taux de remboursement anticipé annuel de 25,38% et un taux de déchéance annuel de 0,74% sur le portefeuille des créances cédées.

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT

1 - Situation globale du stock de créances

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux trois dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	09/07/2021	24/12/2021	24/03/2022
Nombre de créances vivantes	15 847	16 978	17 372
Encours des créances (MAD)	749 984 241,47	749 943 255,97	749 839 808,42
Encours amorti sur la période (MAD)	-	149 215 747,32	85 325 803,03
↳ En % de l'encours à l'émission	-	19,90%	11,38%
↳ Cumulé depuis l'émission	-	19,90%	31,27%
Capital restant dû minimal (MAD)	10 001,97	8 291,16	7 122,46
↳ En % de l'encours arrêté	0,001%	0,001%	<0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	382 586,51	371 179,58	364 145,48
↳ En % de l'encours arrêté	0,051%	0,049%	0,049%
Capital restant dû moyen (MAD)	47 326,58	44 171,47	43 163,70
↳ En % de l'encours arrêté	0,006%	0,006%	0,006%
Taux moyen pondéré	8,75%	8,53%	8,45%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	1,75	2,05	2,12
Durée résiduelle minimale (ans)	1,96	1,56	1,31
Durée résiduelle maximale (ans)	9,83	9,42	9,17
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	6,02	5,46	5,37

Le tableau ci-après détaille les opérations de rechargement (les encours sont en MAD) :

Date de rechargement	24/12/2021	24/03/2022
Encours global début de période	749 984 241,47	749 943 255,97
Encours global fin de période	600 768 494,15	664 617 452,94
Encours amorti sur la période	149 215 747,32	85 325 803,03
Encours collecté	149 174 825,26	85 222 376,08
Encours rechargé	149 174 761,82	85 222 355,48
Encours global après rechargement	749 943 255,97	749 839 808,42
Nombre créances acquises	3 271	1 538
Encours moyen	45 605,25	55 411,15
Taux moyen pondéré	7,77%	7,87%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	1,54	0,76
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	4,96	6,63

2 - Situation des remboursements par anticipation

Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée

Nombre de créances remboursées par anticipation	1 135
Capital des créances remboursé par anticipation	53 222 479,49

Historique des remboursements par anticipation sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début de période
Janvier	20 100 046,20	2,68%
Février	14 961 141,45	1,99%
Mars	18 161 291,84	2,42%
Total	53 222 479,49	7,10%

3 - Situation des échéances impayés à la date d'arrêt

Nombre de créances n'ayant aucune mensualité impayée	17 264
Nombre de créances ayant une seule mensualité impayée	37
Nombre de créances ayant plus d'une mensualité impayée	71
CRD des créances n'ayant aucune mensualité impayée	745 959 917,98
CRD des créances ayant une seule mensualité impayée	1 245 783,03
CRD des créances ayant plus d'une mensualité impayée	2 634 107,41

Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant une seule échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours début de période
Janvier	998 572,22	0,13%
Février	651 809,19	0,09%
Mars	1 245 783,03	0,17%

Historique des impayés sur la période arrêtée pour les créances ayant plus d'une échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours début de période
Janvier	1 572 767,43	0,21%
Février	2 206 893,49	0,29%
Mars	2 634 107,41	0,35%

4 - Situation des créances en défaut à la date d'arrêté

Nombre de créances saines	17 372
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	9
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	1
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	35
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	2
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	30
Nombre de dossiers en défaut clôturés	5
CRD total des créances saines	749 839 808,42
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	288 241,33
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	10 639,16
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	1 281 988,16
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	25 593,22
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	1 037 091,95
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	148 244,17
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	219 302,99

Historique des défauts sur l'année en cours

Mois	Montant	En % de l'encours début de période
Janvier	-	-
Février	137 972,09	0,02%
Mars	150 269,24	0,02%
Total	288 241,33	0,04%

Historique de recouvrement des créances en défaut sur l'année en cours

Mois	Flux recouverts
Janvier	79 868,74
Février	1 995,01
Mars	66 380,42
Total	148 244,17

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur la période arrêtée

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours début de période
Janvier	5 296 960,73	0,71%
Février	5 080 354,80	0,68%
Mars	4 870 432,04	0,65%
Total	15 247 747,57	2,03%

Historique des flux de capital encaissés sur la période arrêtée

Mois	Flux de capital	En % de l'encours début de période
Janvier	30 936 690,65	4,13%
Février	25 509 886,32	3,40%
Mars	28 646 377,67	3,82%
Total	85 092 954,64	11,35%

6 - Trésorerie du compartiment

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêt

Solde du compte général (en MAD)	1 555 183,25
Solde du compte de réserve (en MAD)	10 001,77

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêt

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général		-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	3 557,67	2 113,01	7 517 392,29

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT

1 - Frais et commissions supportés par le compartiment

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur la période arrêtée (les montants sont hors taxes en MAD) :

Trimestre	T1-2022
Début de période	24/12/2021
Fin de période	24/03/2022
CRD de base	749 943 255,97
Recouvrement	18 491,75
Dépositaire	92 458,76
Gestion	369 835,03
AMMC	53 190,28
Maroclear	2 700,00
Total	536 675,82

2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	723 700 000,00
T1-2022	Coupon	492,50	3 564 222,50
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	723 700 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		492,50	3 564 222,50
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Le taux d'intérêts à appliquer pour le calcul du coupon des obligations A sur la période du 24/03/2022 au 24/06/2022 est de 2,00%.

Ce taux est égal au taux 13 semaines de la courbe des taux des Bons de Trésor, telle que publiée par Bank Al Maghrib un jour ouvrable avant la date de début de la période d'intérêts, augmenté de la prime de risque.

Obligations S		Par titre	Total
Nominal initial		100 000,00	26 200 000,00
T1-2022	Coupon	737,50	193 225,00
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		100 000,00	26 200 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		737,50	193 225,00
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

Parts résiduelles		Par titre	Total
Nominal initial		50 000,00	100 000,00
T1-2022	Coupon	5 034 542,55	10 069 085,10
	Amortissement	-	-
Nominal restant dû		50 000,00	100 000,00
Total coupon payé sur la période arrêtée		5 034 542,55	10 069 085,10
Total capital amorti sur la période arrêtée		-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de 7,5 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dûs par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve ayant été atteint, aucun montant du compte n'a été débité.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	-
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	7 500 000,00
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités sur la période arrêtée.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de plusieurs cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), les montants de capital en défaut (constatés aux périodes d'encaissement de l'année) ont été couverts à partir de l'excess spread brut des trimestres correspondants, et remboursés aux porteurs d'obligations, aux dates de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT SALAF INVEST
Compartiment Invest Al Mouaddaf II
Rapport trimestriel T1-2022

Période d'arrêté : 24/12/2021 au 24/03/2022

Date d'arrêté : 24/03/2022



Attijari Titrisation

V CONTACT

Mohamed Yassine ZNATNI

Gérant de Fonds

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90